

## La nouvelle station d'épuration

L'inauguration de la nouvelle station d'épuration d'Alvignac s'est déroulée tout récemment. M. Loos, sous-préfet de Gourdon et les plus hautes personnalités politiques lotoises ont répondu favorablement à l'invitation de M. Lagarrigue président du syndicat intercommunal des eaux et assainissement (SIEA) et des membres du SIEA Alvignac/Montvalent.

L'inauguration s'est déroulée en deux temps: la visite des installations puis la réception au bâtiment communal de la ferme de Salgues.

M. Doumer ancien maire d'Alvignac (M. Terlizzi maire actuel étant excusé) qui fut pendant treize années, le président du SIEA, guide la visite. M. Doumer qui fut le porteur de ce projet, donne toutes les explications techniques sur cette station. Capable de traiter une charge organique de 3 000 équivalent habitant en période de pointe, cette station repose sur le principe du réacteur biologique séquentiel SBR (nom générique de l'anglais Sludge Batch Reactor) composé d'un bassin de boues résiduaires activées dont le fonctionnement se décompose en cinq phases (remplissage, agitation, aération, décantation et vidange, le temps d'un cycle complet est de six heures). Sous la conduite de M. Doumer, les autorités ont accédé à la passerelle autour du bassin SBR et du bassin retenant les eaux traitées avant rejet.

### Une première station d'épuration dès 1933

Après la visite des installations, la cérémonie d'inauguration s'est poursuivie à la ferme de Salgues. M. Lagarrigue prononce les mots de bienvenue, il passe la parole à M. Doumer qui retrace l'historique du projet. Il rappelle que la date de réalisation de la première station d'épuration des eaux à Alvignac remonte à 1933. Le financement ayant été assuré par le PMU. Une deuxième station fut construite dans les années 1970 route de Rocamadour.

M. Doumer énumère les différentes étapes qui ont conduit à la réalisation de cette nouvelle station d'épuration.

### Un coût global de 1.275 millions d'euros

M. Doumer remercie toutes les entreprises qui ont participé à ce projet. Il rend hommage en particulier au SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux) du Conseil général du Lot dont les conseils furent efficaces et indépendants. Le coût global de ces travaux s'élève à 1.275 M d'Euros. Le SIEA sur ses fonds propres, le Conseil régional (pour l'achat du terrain), le Conseil général, l'agence Bassin Adour Garonne et la commune d'Alvignac ont participé au financement. M. Doumer associe à ses remerciements, M. Heppé d'Alvignac pour son efficace contribution à ce projet « *Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de cette station, ils ont eu droit de temps en temps à mes sautes d'humeur mais le résultat est là, nous disposons d'un excellent outil pour les années qui viennent* » conclut M. Doumer.

### Des élus responsables

M. Launay député du Lot indique. « *Cette station est une belle réalisation dimensionnée aux besoins futurs de la commune* ». Il enchaîne en sa qualité de membre de la commission programme finance de l'agence de l'eau Adour-Garonne en indiquant qu'il votera une augmentation du taux de la redevance du comité de bassin (NDLR: il s'agit de l'acompte Lutte contre la pollution (Agence de l'eau) qui figure sur votre facture d'eau) « *En tant qu'élu, il faut savoir prendre ses responsabilités, cette légère augmentation favorisera l'accroissement des moyens d'aide financière de l'Agence au bénéfice de tous les usagers de l'eau* » (NDLR Cette augmentation a bien été votée le 6 juillet dernier par le comité de bassin réuni à Toulouse). M. Milhau sénateur du Lot se félicite également de

la réalisation de cet ouvrage. Il évoque le rôle indiscutablement positif en matière de sauvegarde de la qualité de l'eau du SATESE qu'il a mis en place lorsqu'il était président du Conseil général du Lot et qui connaît aujourd'hui quelques difficultés.

### Michel Doumer félicité

M. Miquel, président du Conseil général s'adresse directement à M. Doumer « Michel, tu viens de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette station. Moi, je voudrais te féliciter personnellement pour ton action qui a abouti à cette remarquable réalisation. Par ailleurs, tu peux être fier du travail accompli pour ta commune ». M. Miquel s'appuyant sur l'exemple du SATESE insiste sur le rôle au sein des départements ruraux comme le Lot, d'outils de dimension départementale pour aider les collectivités et les petites communes rurales à monter leur projet « *On me dit que j'en parle trop* » indique le président Miquel qui poursuit « *mais si l'on continue de casser tous nos outils de dimension départementale, nous, élus ruraux, nous allons perdre la main, ce seront les élus des villes ou des communautés urbaines qui vont gouverner. Nous sommes en train de perdre les avantages de la décentralisation* ». M. Miquel réaffirme que les élus lotois doivent sur le problème général de l'eau (production et distribution) faire preuve de beaucoup plus de solidarité. Il réaffirme le bien fondé de l'action du SYDED (Syndicat mixte départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés du Lot) qui propose une compétence à la carte pour la production d'eau potable. La parole de fin revient à M. Loos, sous-préfet de Gourdon. Il insiste sur les enjeux économiques et environnementaux liés à la protection et à la sauvegarde de l'eau. S'adressant à tous ceux qui ont réalisé cette station d'épuration, M. Loos conclut sur ces mots « *C'est la Planète qui vous dit merci* ».

Roland Puech